

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

- M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
- M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
- M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
- M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
- M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL

Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY

Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI

- M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
- M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
- M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN

Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY

Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC

Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absent:

M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Programme d'actions de l'Université de Limoges 2024

M. TOULZA Gilles, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

I. Contexte

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le conseil communautaire a adopté une convention cadre tripartite avec la Ville de Limoges et l'Université de Limoges pour la période 2021-2024. Cette convention a pour objectif de définir le cadre de l'intervention de Limoges Métropole et la mise en place d'actions s'inscrivant dans les axes de sa stratégie d'innovation territoriale:

- axe 1: mobiliser les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au soutien de l'écosystème,
- axe 2 : faire de Limoges Métropole un territoire de réussite industrielle,
- axe 3 : favoriser l'innovation dans les domaines de compétence de Limoges Métropole,
- axe 4 : développer l'innovation publique sociale et managériale,
- axe transversal : faire de la culture scientifique, technique et industrielle un outil pour confronter les filières d'excellence et d'avenir du territoire.

II. Bilan des actions 2023

Pour mémoire, Limoges Métropole a attribué une subvention de 180 000 € pour la mise en œuvre du programme d'actions. A titre de bilan, on peut notamment mettre en avant :

- l'organisation d'un résidentiel à destination des étudiants en master et doctorat du 6 au 8 décembre 2023 sur le thème de l'entrepreneuriat : réunis en groupes interdisciplinaires, les étudiants ont construit en 48h des projets répondant aux problématiques des entreprises du territoire (Engie, Suez, Zoo Parc du Reynou, etc.) ;
- la remise du Prix de Thèse de Limoges Métropole ciblé Innovation à Camille Perrière pour ses travaux sur l'« élaboration par frittage réactif de composants céramiques à base de YAG (Yttrium Aluminium Garnet) pour laser impulsionnel »;
- l'attribution de bourses pour accompagner la démarche entrepreneuriale des étudiants dans le cadre du dispositif Caps'Ul (HUB (point central) d'innovation universitaire) et du Diplôme Etudiant Entrepreneur ;
- l'accompagnement des étudiants participants aux ateliers de l'innovation de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Limoges afin de favoriser la création de « preuves de concept » et/ou de prototypes ;
- l'organisation de deux colloques portant sur les thématiques bois et entrepreneuriat ;
- soutien à deux projets de pré-maturation : NeuroCur (développement d'un traitement pour la maladie de Charcot-Marie-Tooth) et ADEPINA (dispositif d'aide à la décision des professionnels de santé, pour l'élaboration de programmes d'activité physique individualisés) ;
- l'organisation d'une Summer School et d'un Spring School : l'Université a accueilli des étudiants en provenance des universités américaines d'Oklahoma et de Charlotte ;
- des actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle en lien avec Récréasciences et les dispositifs tels que LIRES2 (labélisé « Sciences Avec et pour la Société » par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) ;

- l'étude de structuration de la filière économique « bois » initiée en 2023 et qui se prolonge en 2024.

III. Programme d'actions 2024

Le travail commun entre l'Université et Limoges Métropole a permis de construire un programme d'actions pour l'année 2024 portant sur 3 axes détaillés ci-dessous.

- a) Favoriser l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des étudiants :
- organisation d'un séminaire à destination des doctorants et étudiants en master pour les sensibiliser à la démarche entrepreneuriale,
- reconduite du prix de thèse de Limoges Métropole ciblé innovation,
- accompagnement de projets de l'Université vers le dispositif « Filières d'excellence et entrepreneuriat » qui sera lancé par Limoges Métropole en 2024
- accompagnement des étudiants participants aux ateliers de l'innovation de l'IAE.
 - b) Soutenir la recherche appliquée et le développement des entreprises sur le territoire :
- soutien aux colloques organisés par l'Université de Limoges portant sur des thématiques relatives à l'entrepreneuriat et/ou aux filières d'excellence du territoire y compris les colloques portés par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans le cadre des recherches menées à l'Université de Limoges,
- soutien à des projets collaboratifs de pré-maturation relevant des compétences et/ou des filières prioritaires de Limoges Métropole, permettant de développer une solution commerciale,
 - c) Attirer les étudiants, des chercheurs et porteurs de projets :
- organisation de la mobilité entrante internationale: deux Summer Schools en partenariat avec des universités étatsuniennes, accueil des AGRI TECH DOCTORIALES franco-belges et développement d'une action portée par le laboratoire XLIM et le territoire de Québec,
- création d'un fonds d'amorçage pour l'accueil des chercheurs prioritairement internationaux et nationaux en lien avec le CNRS,
- diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle par le soutien aux actions de médiation scientifique auprès du grand public: action Scientibus, atelier Lusci, actions en lien avec le projet LIRES₂ (Donne ta langue au chercheur, création et distribution de la BD scientifique).

Il est proposé que Limoges Métropole soutienne à hauteur de 180 000 € les actions menées par l'Université de Limoges, détaillées dans le programme d'actions 2024.

Par ailleurs Limoges Métropole soutient également les projets de l'Université relevant de ses autres compétences, ces projets font l'objet de conventions indépendantes.

Le conseil communautaire décide :

 d'approuver le soutien financier à l'Université de Limoges et le versement d'une subvention maximale de 180 000 €, au titre du programme d'actions 2024 s'inscrivant dans les orientations fixées par la convention tripartite avec l'Université de Limoges et la Ville de Limoges,

- d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens prévoyant la mise en place du programme d'actions 2024 ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

ADOPTE A L'UNANIMITE

N'ont pas participé au vote :

- M. Jean-Yves RIGOUT
- M. Vincent JALBY
- Mme Gülsen YILDIRIM

POUR EXTRAIT CONFORME Guillaume GUERIN Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 24 avril 2024